

tribune libre

L'harmonie des contraires...

Ou comment faire s'entendre deux mondes qui s'opposent...

• Le premier, c'est ce chef d'entreprise qui se lève le matin en se disant : « Je suis chef d'entreprise, je dois prendre des risques, investir, embaucher, me développer... »

• Le second, c'est le banquier, celui qui se lève le matin en se disant : « Mon rôle, c'est de ne pas prendre de risques. » Lui, il ouvre son ordinateur et minimise les prises de risques.

Est-il dans son rôle ?

En 2014, quand une banque ne finance pas le besoin en fonds de roulement (BFR) d'une entreprise locale pour 5 ou 10 K€, elle l'envoie au tapis, sans savoir les conséquences du refus, sans tenir compte du potentiel de cette entreprise, sans en connaître autre chose que son excédent brut d'exploitation (EBE), ses capitaux propres et son résultat.

Souvent, ne sont en jeu que quelques emplois. Cela fait peu de bruit, peu de « com », peu de retombées médiatiques.

Si les grands groupes sont essentiels à la représentativité nationale, ne négligeons pas nos TPE/PME. On oublie trop facilement que c'est notre artisanat, nos petites et moyennes entreprises, qui génèrent et pourront encore générer de l'emploi (non délocalisable à 90 %) demain et après-demain.

De-ci de-là, on entend les chefs d'entreprise dire : « C'est de la faute de mon banquier, il n'a rien voulu savoir, il ne me fait pas confiance ! » Ce même banquier qui s'est vu retirer quasi tout pouvoir de décision, qui dépend de la décision de la fameuse « Commission des risques », qu'il conviendrait de rebaptiser pour la circonstance « Commission des non-risques ».

Sur notre territoire, la plupart des directeurs d'agences bancaires font un vrai travail de fond, mais ils n'ont plus de pouvoir de décision.

Ils sont seulement porteurs du

message. Il ne faut pas confondre le message et le messager et, au final, ils sont en première ligne et n'ont pas de cartouches pour se défendre. Aujourd'hui, on peut considérer que l'ensemble des investissements est pourvu par les banques, mais si, et seulement « si », vous avez des capitaux propres et des résultats. Dans ce cas, la banque fait son métier. Seulement, les investissements sont réduits à peau de chagrin. Alors dans ce cas, quel est le rôle de la banque ? Comment consolider, en période de vulnérabilité, les besoins de l'entreprise ?

Le système bancaire doit faire partie des forces vives de l'entreprise et s'inscrire comme un acteur de l'activité économique, pas comme un frein.

Le rôle de l'État

À l'heure à laquelle nos politiques demandent aux entreprises d'être responsables vis-à-vis de la société, il conviendrait également de demander aux banques et à l'État de dire pourquoi ils ne jouent pas le jeu. Qu'ils s'expliquent ! L'État nous dit : « On va créer une Banque d'État, la CDC et OSEO vont fusionner pour devenir la BPI, Banque nationale, qui viendra financer les entreprises dans leur besoin en fonds de roulement. »

Un an après, force est de constater que la BPI n'a pas eu pour vocation de se substituer aux banques et qu'elle reste dans son principe d'origine. Elle intervient toujours après les banques pour consolider leurs décisions, mais surtout pas pour contrer leurs non-décisions. Déplorable situation !

L'État et les donneurs d'ordres sont les plus mauvais payeurs. Les petites entreprises se font avaler leur trésorerie par les gros ; nous frôlons les méandres de la grande distribution.

Pour faire face à ces situations, c'est encore et toujours notre chef d'entreprise qui va solliciter sa banque pour un découvert de 5 ou 10 K€ pour faire face à ses dettes. Et c'est ce même chef d'entreprise qui se

heurte à un refus. Au passage, lui, il doit payer ses dettes en temps et en heure, faute de quoi on lui appliquera des pénalités, des frais ! Voilà pour le constat.

Quelle piste de réflexion ou début de projet à proposer ?

On ne peut pas demander aux banques des lignes de crédits à outrance, mais que soient mis en place un certain nombre de critères d'évaluation, qui permettraient d'analyser les risques et d'envisager d'aider et de porter une entreprise en difficulté et, qu'enfin, on ne s'appuie plus sur des statistiques, mais bien sur du concret en effectuant une sorte d'audit de l'entreprise avec un système de cotation, des critères (CA prévisionnel, marge potentielle, capacité à augmenter la rentabilité, rentabilité des commandes signées, le potentiel de l'entreprise est-il réellement exploité, capacité de remboursement, refonte de l'organisation, gestion des achats, leviers internes activés, niveau d'expertise du métier, marché de niche...) qui feront que si les voyants sont :

• au vert : on puisse accompagner l'entreprise ;

• à l'orange : réfléchir à des solutions plus drastiques ;

• au rouge : décider, en fonction d'éléments factuels et non approximatifs ou estimatifs, d'accompagner

le dirigeant vers le conseil le mieux adapté à la situation pouvant aller jusqu'à la fermeture de sa structure. Il faut aussi savoir identifier la rentabilité des commandes signées, voir si les chiffres à venir vont permettre d'engager une possibilité de remboursement, une issue favorable.

Si nous devons transposer l'Entreprise à l'Homme, on ne décapite pas un homme parce qu'il a deux jambes cassées. Pourquoi n'aurions-nous pas une réflexion globale sur la capacité d'une entreprise à s'en sortir, à « guérir » plutôt que d'agir en toute méconnaissance de cause et décider de couper les lignes ?

Accompagner les entreprises au quotidien implique de l'analyse basée sur des éléments chiffrés, le contexte, l'environnement. Ce n'est pas toujours une mission aisée, mais si l'entreprise a du potentiel et que le chef d'entreprise a envie, alors, ensemble les choses sont possibles...

Profitons de cet article pour remercier les acteurs politiques, économiques, juridiques, les syndicats patronaux et les associations locales, qui se battent sans ménagement pour soutenir les chefs d'entreprise jour après jour et ainsi participent activement au maintien des emplois dans notre région. C'est un combat difficile, long, parsemé d'embûches, mais ils ont raison : il faut garder confiance.

Éric Jacquemetton

Chefs d'entreprise, cette « Tribune libre » vous est réservée

pour vous exprimer sur les sujets de votre choix. N'hésitez pas à vous servir de cet espace de liberté.

Contactez la rédaction de L'Épicentre
au 02 54 56 87 88

www.epicentre-web.fr